



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
COMITE DIRECTEUR
DU MARDI 6 DECEMBRE 2016

PRÉSENTS : MM. Maurice TEULIER, Pierre BALITRAND, Gérard DECEMBRE, Joël LAUGIER, Thierry OCULE, Alain PAUZIES, Arnaud PILLE, Jacques REYNES; Mmes Christel ESPINASSE, Roselyne PORTAL, Emilie RICARD, Véronique ROMULUS .

EXCUSES : Mmes Jessica FRAYSSINES, Christelle TRESSENS, M. Kévin ASSEMAT, Bernard FREJAVILLE. Daniel SALESSE .

Ouverture de séance par Maurice TEULIER, Président.

Compte-rendu de mes activités de Novembre 2016 où j'ai représenté notre Comité, et dont je vous invite fortement à prendre connaissance de l'ensemble des notes ci-dessous.

Samedi 26 et Dimanche 27 novembre:

Paris: Séminaire sur la Réforme Territoriale: tous les présidents de Comités Départementaux étaient invités à ces assises où les sujets suivants ont été abordés:

➤ **Samedi 26:**

- Les représentants des comités départementaux et des ligues régionales de la FFBB étaient présents ce week-end des 26 et 27 novembre à Paris pour travailler sur la réforme territoriale de la Fédération.
- Le Secrétaire d'Etat aux Sports, **Thierry BRAILLARD**, était présent au côté du président de la FFBB, **Jean-Pierre SIUTAT**, samedi matin pour ouvrir le séminaire « **Territoires** » organisé à Paris par la FFBB. Ce séminaire, qui a regroupé l'ensemble des représentants des comités départementaux, des ligues régionales et du Comité directeur fédéral, s'inscrit dans le cadre des travaux sur la réforme territoriale de la Fédération.
- **Le déroulement :**
- Echanges et consultation autour des thèmes suivants: la gouvernance (Réorganisation des LR, futurs statuts des CD et LR...). Les compétences (répartition entre les CD et LR), la conduite du changement (identification des clés du succès).

- Il faut savoir que nous sommes dans l'obligation de nous positionner dans la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (**loi NOTRe**) loi du 7 août 2015. Les incidences principales étant: Nouveau découpage régional, Redéfinition des compétences régionales et départementales, Recours à la mutualisation.
- **Le contexte législatif:** «La fédération peut constituer sous forme d'association des organismes Régionaux ou Départementaux dont le ressort territorial ne peut être autre que celui des services déconcentrés du Ministère chargé des sports».
- **Le contexte Fédéral:**
- Les **Forces:** qualité et diversité de l'offre basket, maillage et ancrage territorial, image positive du basket.
- Les **Faiblesses:** fragilité du modèle économique associatif, dépendance aux subventions publiques, manque de moyens humains, matériels, financiers. Complexité de mutualisation des ressources entre territoires. Disponibilité et compétences des dirigeants. Résistance au changement. Concurrence des pratiques libres, superficialité des nouveaux territoires.

- **Dimanche 27:**
- Synthèse et validation des orientations et du futur schéma d'organisation territoriale.
- A l'issue du week-end, l'objectif est de conclure la construction de la nouvelle organisation territoriale fédérale en concertation avec les structures déconcentrées.
- Les échanges et consultation ont traité des thèmes suivants :
 - la gouvernance (réorganisation des LR, futurs statuts CD et LR...)
 - les compétences (répartition entre CD et LR...)
 - la conduite du changement (identification des clés du succès)
- La synthèse a été présentée dimanche matin par Jean-Pierre SIUTAT aux participants du séminaire afin que l'assemblée puisse valider les orientations du futur schéma d'organisation territoriale de la FFBB.

1.Note d'information sur les CCR: Quel est le rôle des Comités de Coordination Régionaux :

•Les CCR sont des sous-commissions du CCN chargés de mettre en œuvre localement les travaux liés à la réforme territoriale.

•Les CCR sont garants :

Du respect de la feuille de route, des procédures et des échéances fixées par le CCN,

De la bonne coordination des travaux entre l'ensemble des structures du territoire (Comités, Ligues et CCR),

De la circulation transparente et régulière de l'information vers les Comités et les Ligues (y compris vers ceux qui ne sont pas représentés au sein du CCR).

Je tiens à préciser que sur ces deux journées intenses, réflexions et prises de position nous ont mobilisés en permanence, et que dans l'ensemble des domaines, les clubs ont été la priorité de nos réflexions. Et comme nous l'a précisé le secrétaire d'Etat aux sports, on est en devoir de respecter le nouveau Code du sport, ne pas oublier que nous sommes délégataires des décisions Fédérales **«Chacun des clubs du Comité ne peut se permettre de mettre en place sa propre politique sans tenir compte des directives Fédérales, Régionales et Départementales»**.

Calendriers:

Travaux sur les futurs statuts des CD, LR et FFBB :

7 et 8 janvier 2017 : Présentation des principes des statuts types à **TROYES** en présence de pour chaque Comité: **Président, Secrétaire Général et Trésorier.**

Mars 2017 : Validation (Comité Directeur FFBB)

Mai/septembre 2017 : Adoption des futurs statuts CD et LR

Octobre 2017 : Adoption des futurs statuts FFBB

COMMISSION TECHNIQUE

Roselyne PORTAL

TIC U12

Entraînement dimanche 11 décembre puis stage le 20 décembre avant de partir à Montauban le **mercredi 21 décembre** pour le tournoi. **2 OTM et 2 arbitres devront accompagner le 21 décembre pour officier** (si des OTM sont volontaires pour y participer, merci de contacter Christel ESPINASSE).

Encadrement des équipes: U12 filles Sylvie Ricard et Jessy Serna

U12 garçons Jean-Jacques Espinasse et Romain Revellat

U13

Les U13 continuent leur préparation en attendant le tournoi de février. Ils se retrouvent ce dimanche pour l'entraînement.

CTF et accompagnement des clubs

Anthony peut être sollicité pour des interventions dans les clubs, déjà plusieurs d'entre eux le font régulièrement.

Détection U11 – partage de savoir faire

Devant les critiques et refus d'un club de participer au partage d'entraînements par secteur dans la catégorie U11 et la préparation au tournoi de fin de saison, les autres clubs de ce secteur ont été rattachés ailleurs.

Nous rappelons que le but est de permettre des échanges de pratiques entre coach de plusieurs clubs, et de préparer aux détections dès cette catégorie.

Les dates ne sont pas figées, chaque secteur pouvant commencer les séances qu'en janvier au vu des programmes chargés de fin d'année.

Le point sera fait dès le début d'année sur ces actions en secteur.

COMMISSION DES OFFICIELS

Thierry OCULE

Formation des arbitres:

La formation pratique d'arbitre départemental sera prochainement mise en place et animée par Arnaud Pille, responsable de la formation.

Statut de l'arbitre:

En application du statut de l'arbitre, deux officiels ont été suspendus de deux journées de désignations pour première absence injustifiée.

Deux autres dossiers sont en cours d'instruction.

Initiation à l'arbitrage:

- La CDO rappelle aux clubs qu'ils peuvent faire appel pour bénéficier d'interventions auprès de leurs licenciés pour des séances d'initiation destinées aux dirigeants ou à l'occasion des tournois de jeunes dans le cadre du JAP.

Aucune demande ne lui est parvenue ce mois-ci.

- Tournoi de Noël: La CDO sera présente au tournoi de Noël qui aura lieu le 17 décembre à Villefranche-de-Rouergue. Les arbitres en activité du CD12 ont été invités à participer à l'encadrement des jeunes arbitres de la catégorie U11.

Désignations:

La CDO rappelle que les désignations des catégories non soumises à la charte sont effectuées lorsque l'effectif des arbitres disponible le permet.

Dans le cas contraire, les clubs sont informés afin de pouvoir prendre leurs dispositions.

D'autre part, le montant des indemnités est indiqué sur les convocations et ne doivent pas être modifiées.

Il est constaté, lors du contrôle des feuilles, que nombre d'arbitres n'utilisent pas encore leur «clé» lors de la signature. Leur «code» pouvant leur être transmis sur simple demande à la FFBB (<http://www.ffbb.com/user/941/contact>).

COMMISSION SPORTIVE

Alain PAUZIES

Seniors - Le Championnat Départemental suit son cours...

Attention aux dates butoir de la phase aller:

- PRM-DM1 et DM2: 20/01/2017
- PRF-DF1 et DF2: 22/01/2017

En cas de désaccord entre les clubs pour trouver une date, la Commission Sportive tranchera.

N'oubliez pas que le deuxième quart de la Caisse de Péréquation est exigible depuis le 30 novembre, afin de pouvoir régler les arbitres avant les fêtes (au 20 décembre).

- **Coupe de l'Aveyron**: le 2ème tour (1^{er} pour les féminines) aura lieu le Week-end des 16, 17 et 18 décembre 2016.

<http://cdbb12.free.fr/sportive/coupes-2016-2017/tirage-coupe-tour-2.pdf>

- **Jeunes**: Le championnat suit son cours dans les différentes poules et divisions
<http://cdbb12.free.fr/calendriers/championnat-jeunes/2016-2017/CALENDRIERS/resultats-et-classements-jeunes-2016-2017.htm>

N'oubliez pas, pour tout changement (de date, d'horaire ou de lieu), d'effectuer une demande de dérogation (obligatoire).

La nouvelle version d'e-marque, qui doit être disponible en janvier, est attendue avec impatience par tous, en espérant que les problèmes d'envoi des fichiers par les clubs seront totalement résolus. La Commission Sportive, qui se démène quotidiennement pour récupérer les fichiers .zip et les feuilles de marque non transmis, l'espère également.

Il est constaté, lors du contrôle des feuilles, que nombre d'arbitres n'utilisent pas encore leur «clé» lors de la signature. Leur «code» pouvant leur être transmis sur simple demande à la FFBB (<http://www.ffbb.com/user/941/contact>).

Contrôle des brûlés: Le contrôle des brûlés va se poursuivre jusqu'à la fin des matchs Aller, date à laquelle la liste définitive sera transmise aux clubs concernés.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

Alain PAUZIES

Quelques petits détails restent encore à régler pour certaines salles dont les clubs ont été prévenus. Des municipalités ont été averties directement pour clore plus rapidement certains dossiers en cours.

Les clubs dont les mairies ont programmé des travaux de réfection de leur gymnase peuvent donc patienter en toute tranquillité.

LOISIRS

Joël LAUGIER

Les rencontres ont débuté.

COMMISSION MINI-BASKET

Gérard DECEMBRE

A ce jour, la première phase est terminée.

Pour les U7, le 19 novembre; pour les U9, le 26 novembre et pour les U11, le 3 décembre.

La 2^{ème} phase repart, pour les U11 et U9 le 14 janvier, pour les U7 le 21 janvier.

Comme les autres années, une réinscription est nécessaire, des clubs peuvent engager des équipes supplémentaires. Les fiches d'engagement vont vous parvenir rapidement; merci d'y répondre dans les délais, même si vous avez les mêmes équipes qu'en première phase.

TOURNOIS DE NOËL.

Ce samedi 10 décembre 2016, les U9 et U7 se retrouvent à **Rignac** pour leur traditionnel tournoi de Noël.

U9: 238 enfants inscrits (205, la dernière saison), **53** équipes (42 en 2015). Pour la première fois, nous allons jouer sur 8 terrains. Jusqu'à présent, 6 terrains suffisaient.

Contrairement à ce que colportent certaines personnes, les actions du CD12 pour le mini-basket ont l'air de satisfaire la grande majorité des clubs.

U7: 109 inscrits (115 en 2014).

Le samedi 17 décembre, ce sont les U11 qui se retrouveront à **Villefranche de Rouergue**, pour leur tournoi de Noël. Les clubs ont jusqu'au jeudi 8 décembre pour inscrire les équipes.

RAPPEL DES DATES IMPORTANTES:

CHALLENGE CONSEIL DEPARTEMENTAL: le samedi 18 mars 2016, à **RIGNAC**.

Rappelons que cette journée est destinée aux U9.

CHALLENGE BENJAMIN et PANIER D'OR: Finales départementales le dimanche 5 mars 2017, **TOUTE LA JOURNEE**, à **MILLAU**.

Finales Régionales, le dimanche 2 avril 2017 dans la Haute Garonne, lieu à désigner.

Finales Nationales du Challenge Benjamins(es), le samedi 22 avril 2017 à Paris.

FÊTE MIDI-PYRENEES DU MINI-BASKET:

Le 1^{er} mai 2017, à **NAUCELLE**.

Nous aurons besoins de vous pour l'organisation de cette journée.

Inscrivez-vous auprès du CD12 (1^{er} mai 2017), auprès d'Emilie RICARD.

FÊTE NATIONALE DU MINI-BASKET:

La **FNMB** (Fête Nationale du **Mini-Basket**) le samedi 20 mai 2017, à **Villefranche de Rouergue**.

CHALLENGE MOZAIC

Le **tournoi final 2017** aura lieu à **Villefranche de Rouergue**, le **dimanche 18 juin 2017**.

La commission mini-basket vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

OBE

Daniel SALESSE

Le bilan actuel de l'OBE est certainement le meilleur que nous n'ayons jamais eu grâce à l'aide apportée par Jacques REYNES qui m'a mis en rapport pour l'enseignement Privé avec la personne que je recherchais depuis déjà longtemps.
Du coup, les écoles privées ont répondu présentes.

Actuellement donc:

Privé: 15 écoles pour 19 classes et 421 élèves

Public: 16 écoles pour 18 classes et 284 élèves

Par contre 1 est en attente de validation fédérale et 4 en attente de validation par les clubs.

Certaines écoles voire classes ont été doublées sur fbiv2 ---j'attends et on verra

TOTAL élèves : **705**

J'ai dû voir avec Gilles MALECOT pour régler pas mal de problèmes (écoles se rapprochant de clubs ne travaillant pas avec le mini) et donc avec également certains clubs qui n'avaient pas les écoles qui demandaient l'OBE dans leur secteur.

Enfin j'ai dû, et je continue à demander à certains clubs de bien vouloir valider sur fbiv2

A ce propos certains ignorent le site!!

NB: Anthony devra forcément intervenir sur des écoles qui demandent une aide.

Je me mettrai en relation avec lui pour étudier ses disponibilités et ses éventuelles interventions.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Jacques REYNES

Un dossier a été instruit dernièrement.

Voici les conclusions :

DOSSIER N°1 – 2016-2017

Rencontre n° **006** – Pré-Régionale Masculine, en date du 28 octobre 2016, opposant **S.O. MILLAU à ONET BASKET**

Vu le titre 6 des règlements généraux,
Après étude de pièces composant le dossier et en présence de M. ALI Jonika, accompagné par M. HOUMADI Hakim,

ATTENDU que la commission juridique a été saisie des faits survenus lors de la rencontre citée ci-dessus par les rapports circonstanciés des deux arbitres en vertu de l'article 614-1 des règlements généraux.

ATTENDU que M. ASSEMAT Kévin, 1^{er} arbitre de cette rencontre a demandé au responsable de l'organisation de cette rencontre de faire évacuer M. ALI Jonika du banc sur lequel il se trouvait, alors qu'il n'était ni joueur ni coach, suite à des insultes et des menaces de mort à l'égard d'un joueur de Millau qui venait de commettre une faute sifflée.

ATTENDU que tous les rapports des deux arbitres, officiels de la table de marque, responsable de l'organisation et capitaines des deux équipes confirment ces faits.

ATTENDU que M. ALI Jonika a quitté le banc sans montrer d'opposition.

ATTENDU que M. ALI Jonika confirme avoir dit « je vais te tuer » au joueur Millavois, « selon des termes que l'on se dit entre copains ».

ATTENDU que M. ALI Jonika en est à sa troisième comparution devant la Commission Juridique.

ATTENDU que M. ALI Jonika du club ONET Basket Club est disciplinairement sanctionnable, conformément aux dispositions des articles 611.1 et 611.2 des règlements généraux.

PAR CES MOTIFS, vu les dispositions du Titre VI des règlements généraux, la Commission Juridique (section discipline) inflige à :

- **Monsieur ALI Jonika, Licence N° VT853240, du groupement sportif ONET BASKET CLUB, SIX MOIS DE SUSPENSION, DONT DEUX MOIS AVEC SURSIS**

La peine s'établit du 28 novembre 2016 au 26 février 2017 inclus.

PAR AILLEURS, le groupement sportif ONET BASKET CLUB doit s'acquitter du versement d'une pénalité financière de DEUX CENT QUARANTE EUROS (240 €) conformément aux dispositions financières du Comité Départemental de Basket de l'Aveyron. **Somme à verser à la Trésorerie du Comité dans un délai de HUIT jours après expiration du délai d'appel.**

Mesdames BOYER Virginie, MAJOREL Fabienne, Messieurs FREJAVILLE Bernard, GIBERGUES Bernard, LAUGIER Joël, PUEL Alain, RUBIO José et SEGONDS François, ont pris part aux délibérations

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la chambre d'Appel, dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'article 623 des règlements généraux.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de 310 € prévu par les dispositions de l'article 636 des règlements généraux.

PROCHAINE REUNION
DU COMITE DIRECTEUR :
MARDI 7 FEVRIER 2017
18 h 00
Siège du Comité à Rodez

La Secrétaire Générale

Christel ESPINASSE